



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ASSOCIATION REGIONALE DES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE**

Jeudi 14 février 2019
Levallois-Perret

1

Le 14 février 2019 à 14h00, l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France et ses partenaires se sont réunis au siège social de Hauts-de-Seine Habitat, à Levallois-Perret (92300).

MEMBRES DE DROIT

Sont présents : Mme Fatima AIT YAKOUB (Valophis Habitat) ; M. Martin KUENGIENDA (vice-président – Ville de Champigny-sur-Marne) ; M. Laurent NOEL (Ville de Gennevilliers) ; M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président – Ville de Suresnes) ; M. Azzedine TAIBI (président – Ville de Stains) ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) ;

Sont excusés :

M. Patrick BRAOUEZEC (secrétaire adjoint – Plaine Commune) a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BITON ;
M. Meriem DERKAOUI (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) a donné pouvoir à M. Benoît POUVREAU ;
M. Henri CHEVREAU (Ville d'Épinay-sur-Seine) a donné pouvoir à M. Norbert LISON
M. Christophe LIEVIN (trésorier - individuel) a donné pouvoir à M. Jean-Paul LE GLOU ;
M. Pierre-Yves MARTIN (Ville de Livry-Gargan) a donné pouvoir à M. Cynthia MOREIRA
M. Georges MOTHRON (Ville d'Argenteuil) n'a pas donné de pouvoir
M. Patrice ROQUES (Seine-Saint-Denis Habitat) a donné pouvoir à M. Marian SYPNIEWSKI
Mme Manuela BRISCAN (Ville du Pré Saint-Gervais) a donné pouvoir à Christine MISSELYN

MEMBRES ACTIFS

Sont présents : Mme Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) ; Mme Bernadette BLANCHON (ENSPV) ; M. Jean BOIDOT (adhérent individuel) ; M. Bernard CHESNEL (adhérent individuel) ; M. Sébastien JACQUOT (IREST) ; M. Jean-Paul LE GLOU ; Mme Christine MISSELYN (adhérente individuelle) ; M. Daniel ORANTIN (CDT 93) ; M. Pierre TOUYA (adhérent individuel)

Sont excusés :

M. Francis DUBRAC (trésorier adjoint – Office de tourisme Plaine Commune) n'a pas donné de pouvoir ;
Mme Mélisande HER-MONTFAIT (Office de tourisme de Suresnes) n'a pas donné de pouvoir ;
Mme Hélène SALLET-LAVOREL (CDT 94) a donné pouvoir à M. Daniel ORANTIN.

Autres présents : Mme Chantal BOUCHER (présidente de l'amicale des locataires de la cité-jardin de Champigny-sur-Marne) ; Mme Geneviève COLOMER ; Mme Laurie COPPIN (responsable du service Archives et Patrimoine, ville d'Épinay-sur-Seine) ; M. Laurent COUDROY DE LILLE (Ecole d'urbanisme de Paris) ; Mme Milena CRESPO (animatrice de l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME (directrice du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale / MUS) ; Mme Florence FLORET-SCHIDE (architecte) ; Mme Stéphanie FEZE (responsable unité patrimoine et musées de la ville d'Argenteuil) ; Mme Murielle GUIGNARD (cheffe du service Architecture, DRAC Ile-de-France) ; M. Pascal JEAN-LOUIS (Hauts-de-Seine Habitat) ; Mme Baya MAZRI (Ville de Gennevilliers) ; Mme Charlotte SAINT-JEAN (animatrice VPAH)

MOT D'INTRODUCTION

Par Azzedine TAIBI, Président / Damien VANOVERSCHELDE, Directeur général d'Hauts-de-Seine Habitat

Azzedine TAIBI accueille les participants à cette Assemblée générale extraordinaire et remercie l'ensemble des partenaires présents aujourd'hui et notamment M. Damien VANOVERSCHELDE, directeur général d'Hauts-de-Seine Habitat et M. Pascal JEAN-LOUIS pour l'élaboration et l'organisation de cette demi-journée. Il rappelle que cette Assemblée générale extraordinaire précède l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra de 14h30 à 17h30. L'Assemblée générale extraordinaire a pour vocation un élargissement des statuts afin d'offrir la possibilité à toutes les adhérents, notamment les villes, de rejoindre l'instance dirigeante du conseil d'administration. Après trois ans d'existence, les statuts doivent être ajustés afin de correspondre à la réalité de la vie de l'association et à son projet de développement.

Damien VANOVERSCHELDE est très honoré de recevoir ces deux assemblées générales de l'association dans ce lieu hautement symbolique pour Hauts-de-Seine Habitat qui est l'ancienne chapelle de l'Hospice Antonin Raynaud. Il rappelle que l'Office s'attache à préserver et à entretenir l'œuvre sociale, culturelle et patrimoniale d'Henri Sellier dont il est l'un des dépositaires. Cette année, Hauts-de-Seine Habitat fêtera ses cinquante ans et organisera des visites pour valoriser leur patrimoine dont les cités-jardins font partie.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Proposition de modifications des statuts

Echanges avec la salle

[VOTE]

Délibération n°1 : Approbation des statuts

PROPOSITION DE MODIFICATIONS DES STATUTS

Par Azzedine TAIBI, Président / Jean-Pierre RESPAUT, Vice-président

Le Président rappelle que cette assemblée générale extraordinaire est convoquée sur demande des administrateurs, lors du Conseil d'administration du 23 janvier 2019 (MUS – Suresnes).

Il expose les motifs de ces propositions et commente le projet de statuts.

- Article 8 : création de deux nouvelles catégories de membres (membre d'honneur et membre bienfaiteur)
- Article 16 : élargissement du quorum pour le conseil d'administration
 - Membres de droit (collège n°1) : de 15 membres maximum à 13 membres minimum
 - Membres actifs, collège n°2 : de 5 représentants maximum à « entre 3 représentants minimum et 6 représentants maximum »
 - Membres actifs, collège n°3 : de 2 représentants maximum à « entre 2 représentants minimum et 4 représentants maximum »
- Article 17 : fonctionnement du Bureau
 - La Présidence peut être tournante (pas d'obligation) et suppression de la phrase suivante : « Le Président est nommé pour 1 an »
 - Hiérarchisation entre un premier Vice-président et un second Vice-président.

Suite à cet exposé, le Président ouvre la discussion.

→ ECHANGES

M. Jean-Pierre RESPAUT / Il est important que toutes les sensibilités soient représentées au sein du Conseil d'administration et du Bureau. Il rappelle ainsi les difficultés passées pour la mise en œuvre de l'ouvrage auprès de la Région Ile-de-France et le rôle joué par le courrier adressé à Valérie PECRESSE et signé conjointement par le Président et lui-même, soulignant l'intérêt général de l'association.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix la délibération suivante.

→ VOTES

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à Stains, le 11 mars 2019

Ginette BATY-TORNIKIAN
Secrétaire

Azzedine TAIBI
Président